



ion THD



Réunion THD

CATALOGUE DE SERVICES

Applicable au

1^{er} août 2025 pour les services BPE et GFU

1^{er} août 2025 pour le service hébergement en Armoire de rue

1^{er} août 2025 pour le service LGC (Location de Génie Civil)

1^{er} janvier 2026 pour les services FON et IRU FON



Service d'Hébergement sur Points Hauts - Emplacement radio unitaire

Frais d'Accès au Service	Redevance annuelle
750 € HT	1 980 € HT

Frais d'étude de faisabilité (non facturés en cas de commande ferme) : **50 € HT**

Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition est de T0 + 8 semaines

Sites concernés :

Nom site	Code	Type
Ste Rose	ROS	Pylône béton 12 + 4m
Les Aviron	AVI	Pylône béton 12 + 4m
Bagatelle	BAG	Pylône béton 12 + 4m
Ste Suzanne	SUZ	Pylône béton 12 + 4m
Entre Deux	DEU	Pylône béton 12 + 4m
Les lianes	LLI	Pylône béton 12 + 4m
Vincendo	VIN	Pylône béton 12m
Saint Philippe	PHI	Pylône béton 13 + 4m
Tevelave	TVL	Pylône béton 12m
Cilaos	CIL	Pylône béton 9 + 4m
Deux Rives	DRI	Pylône béton 12 + 4m



Offres d'Hébergement (HEB)

L'offre d'Hébergement dans un des locaux techniques d'accueil du concessionnaire est une offre qui s'entend pour un emplacement.

Cet emplacement correspond, en offre standard, à une dalle 600 x 600 x 1800 selon le plan d'occupation (en mm).

Les prix sont en € HT et valables pour une location annuelle et s'entendent pour un emplacement avec fourniture d'énergie en 48V ou 220 VAC

Les puissances fournies sont les suivantes : 1 kilowatt par Emplacement 600x600 et 0,5 kilowatt par Emplacement demi-Baie.

L'offre d'Hébergement est indispensable aux Utilisateurs pour terminer leurs diverses portes de livraison sur leur(s)équipements(s) actif(s).

Cette offre est soumise à une étude de faisabilité fondée sur la capacité/espace libre en shelter pour chaque demande

Livraison T0 + 4 semaines sous réserve de faisabilité

	FAS (€ HT)	Redevance (€ HT/an)
Emplacement 600 x 600	750	7 500
Emplacement dans ½ Baie	900	5 800
Emplacement Armoire de rue	500	4 900
Kilowatt supplémentaire	750	2 000

Offre de Location de Fibre Optique Noire (FON)

Frais d'Accès aux Services

	FAS par extrémité
Site déjà fibré	500 € HT
Site non fibré à 100m du réseau	4 500 € HT

Les Frais d'Accès au Service comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans le Boitier d'Epissures et le test du lien.
 Dans la mesure où les chambres de raccordement seraient à créer, le prix est égal au coût de création de la chambre majoré de 5% de maîtrise d'œuvre
 Les Frais d'Accès au Service pour les sites situés à plus de 100 m sont facturés au prix de GC + 5 %

Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de Fibres Optiques Noires

LOCATION				
Tarif LOCATION annuelle	Tarif annuel d'une Liaison hors Boucle Gazelle	Tarif annuel d'un Tronçon sur la Boucle Gazelle	Tarif annuel forfaitaire Cilazie (4 NRO : 50km)	Tarif annuel forfaitaire Boucle Gazelle complète (230 km)
Location 1 an	1,60 € HT/ml	1,60 € HT/ml	34 000 € HT	355 000 € HT
Location 5 ans	1,40 € HT/ml	1,40 € HT/ml	34 000 € HT	305 000 € HT
Location 10 ans	1,30 € HT/ml	1,30 € HT/ml	34 000 € HT	275 000 € HT

RESILIATION	Liaison ou Tronçon Boucle Gazelle	1 000 € HT
	Forfait Cilazie (50 km)	2 000 € HT
	Boucle Gazelle complète (230 km)	15 000 € HT

Frais d'étude de faisabilité (non facturés en cas de commande ferme) : **50 € HT / Site**

Minimum de facturation **2 km/Liaison**.

Pas de minimum de facturation pour la location 1 an d'une liaison FON entre le NRA PAU et le local LRN de St Paul.

Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.

Garantie de Temps de Rétablissement

GTR : 8 heures si FON disponible - 15 heures si FON non disponible



Offre IRU (FON)

Frais d'Accès aux Services

	FAS par extrémité
Site déjà fibré	500 € HT
Site non fibré à 100m du réseau	4 500 € HT

Les Frais d'Accès au Service comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans le Boitier d'Epissures et le test du lien.
Dans la mesure où les chambres de raccordement seraient à créer, le prix est égal au coût de création de la chambre majoré de 5% de maîtrise d'œuvre
Les Frais d'Accès au Service pour les sites situés à plus de 100 m sont facturés au prix de GC + 5 %

Redevance de la liaison pour la mise à disposition d'une paire de Fibres Optiques Noires

IRU				
Durée IRU	Tarif d'une Liaison hors Boucle Gazelle	Tarif d'un Tronçon sur la Boucle Gazelle	Tarif forfaitaire Cilazie (4 NRO : 50km)	Tarif forfaitaire Boucle Gazelle complète (230 km)
10 ans	8,67 € HT	8,67 € HT	230 000 € HT	1 840 000 € HT

RESILIATION	Liaison ou Tronçon Boucle Gazelle	1 000 € HT
	Forfait Cilazie (50 km)	2 000 € HT
	Boucle Gazelle complète (230 km)	15 000 € HT

Frais annuels de maintenance : 2 % du tarif IRU

Frais d'étude de faisabilité (non facturés en cas de commande ferme) : 50 € HT / Site

Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition d'une paire de fibres (hors travaux de Génie Civil) est de T0+ 8 semaines.

Garantie de Temps de Rétablissement

GTR : 8 heures si FON disponible - 15 heures si FON non disponible

Offre de Bande Passante Ethernet (BPE)

Service de bande passante Ethernet comprenant :

- raccordement fibre du(des) site(s) client sur la chambre la plus proche
- activation d'un VLAN 802.1q entre les sites du client

Cette offre permet de réaliser des solutions de raccordement multi points entre sites sur toute la région

Pour les sites raccordés directement ou indirectement par FH, la bande passante Ethernet disponible est fixée à 100 Mbps maximum par Usager.

La structure tarifaire est composée de :

- Frais d'accès au service au forfait ou sur devis selon la proximité du réseau (chambre la plus proche)
- Abonnement par site fonction du débit souscrit

Les Frais d'Accès au Service comprennent le déplacement d'un technicien, le raccordement des fibres dans la BPE et le test du lien.

Dans la mesure où les chambres de raccordement seraient à créer, le prix est égal au coût de création de la chambre majoré de 5% de maîtrise d'œuvre

Les frais d'accès au service pour les sites à plus de 100 m sont facturés au prix de GC + 5 %

Offre de bande passante Ethernet	Bande Passante	FAS en € HT par site déjà raccordé au réseau DSP	FAS en € HT par site non raccordé < 100m	FAS en € HT par site non raccordé >= 100m	BPE Point à Point Redevance Annuelle en € HT par Liaison	BPE Multipoints Redevance Annuelle en € HT par Feuille ou Tronc
GTR Standard : 8 heures Délai de livraison 8 semaines	10 Mbps	500	3 000	sur devis	3 500	1 850
	50 Mbps	500	3 000	sur devis	3 800	2 000
	100 Mbps	500	3 000	sur devis	4 100	2 150
	500 Mbps	1 000	3 000	sur devis	6 800	3 600
	1 Gbps	1 000	3 500	sur devis	7 200	3 800
	5 Gbps	1 000	3 500	sur devis	14 300	7 500
	10 Gbps	1 000	3 500	sur devis	22 800	12 000

Frais Augmentation débit Cf. tableau ci-dessous

Frais Diminution débit 100 € HT / Site

Frais résiliation 500 € HT / Site

Option : GTR 4H HO
Abonnement mensuel : 600 € HT / Site / an

Frais d'étude de faisabilité (non facturés en cas de commande ferme) : 50 € HT / Site

Frais d'augmentation de débit		
Débit initial	Débit final	Frais par extrémité
10, 50, 100 ou 500 Mbps	50, 100 ou 500 Mbps	100 € HT
10, 50, 100 ou 500 Mbps	1, 5 ou 10 Gbps	600 € HT
1 ou 5 Gbps	5 ou 10 Gbps	600 € HT

Offre de Location de Génie Civil (LGC)

Frais d'Accès au Service	Redevance annuelle Location Génie Civil sur les fourreaux construits par RTHD
500 € HT	1,40 € HT/ml/an

Frais d'étude de faisabilité (non facturés en cas de commande ferme) : **50 € HT**

Délai de livraison

Le délai standard de livraison pour la mise à disposition est de T0+ 8 semaines.

Garantie de Temps de Rétablissement

GTR : 8 heures

Offre de groupe fermé d'utilisateurs (GFU) passif et actif

Nous introduisons une offre de groupe fermé d'utilisateurs (GFU).

Un GFU est un groupe qui repose sur une communauté d'intérêts suffisamment stable pour être identifiée et préexistante à la fourniture du service de télécommunications. Le GFU s'appuie sur un réseau indépendant, au sein duquel les utilisateurs échangent des communications internes.

L'objectif de ces GFU est, pour une même communauté, de pouvoir optimiser et mutualiser les ressources, de fournir des services de qualité et de même niveau quelle que soit la situation géographique du site raccordé et d'optimiser le coût afin de réaliser des économies d'échelle.

1. GFU Passif

L'offre de GFU Passif repose sur la souscription de liens FON dont la tarification dépend de la section FON du catalogue de services.

2. GFU Actif

L'offre de GFU Actif repose sur la souscription de liens Bande Passante Ethernet dont la tarification dépend de la section Bande Passante Ethernet du catalogue de services.

3. Tarification préférentielle à destination des acteurs publics

En raison des activités d'intérêt général poursuivies par les acteurs publics intéressés par ce type d'offre, ces derniers bénéficieront de Frais d'Accès au Service réduits :

- Offre de GFU Passif : sur la base de l'offre FON figurant dans ce même catalogue

Frais d'Accès au Service (si distance < 100 m)		
Nombre d'extrémités souscrites a minima	Par extrémité déjà raccordée au réseau	Par extrémité non raccordée au réseau
1	500 € HT	3 000 € HT
21	-5% du tarif 1 extrémité	-5% du tarif 1 extrémité
51	-10% du tarif 1 extrémité	-10% du tarif 1 extrémité



- Offre de GFU Actif : sur la base de l'offre BPE figurant dans ce même catalogue :

Frais d'Accès au Service pour les débits de 10, 50, 100 ou 500 Mbps (si distance < 100 m)		
Nombre d'extrémités souscrites à minima	Par extrémité déjà raccordée au réseau	Par extrémité non raccordée au réseau
1	500 € HT	3 000 € HT
21	-5% du tarif 1 extrémité	-5% du tarif 1 extrémité
51	-10% du tarif 1 extrémité	-10% du tarif 1 extrémité

Frais d'Accès au Service pour les débits de 1, 5 ou 10 Gbps (si distance < 100 m)		
Nombre d'extrémités souscrites à minima	Par extrémité déjà raccordée au réseau	Par extrémité non raccordée au réseau
1	1 000 € HT	3 500 € HT
21	-5% du tarif 1 extrémité	-5% du tarif 1 extrémité
51	-10% du tarif 1 extrémité	-10% du tarif 1 extrémité

La Région Réunion en tant que financeur principal du réseau bénéficiera de FAS réduits facturés aux coûts réels + 5% correspondants aux peines et soins.